



Communiqué de presse

Date

29.04.2014

Légère baisse des gaz à effet de serre émis par l'agriculture suisse

L'agriculture est une importante source de gaz à effet de serre en Suisse. Les émissions de méthane issues de la détention des animaux de rente et du stockage des engrais de ferme pèsent particulièrement lourd dans la balance. Le protoxyde d'azote provenant des engrais est lui aussi largement source d'émissions qui ont un impact sur le climat. En 2012, l'agriculture a émis environ neuf pourcents de gaz à effet de serre en moins par rapport à 1990.

De 1990 à 2012, les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture ont diminué de neuf pourcents, tandis que la production de denrées alimentaires a légèrement augmenté. «L'agriculture suisse est devenue plus efficace en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre en rapport à la production – par contre, considérant la totalité des émissions qui sont liées à l'alimentation humaine le bilan a l'air différent», explique Daniel Bretscher, responsable de l'inventaire des gaz à effet de serre de l'agriculture suisse à Agroscope au site de Reckenholz, Zurich. L'agriculture est responsable de onze pourcents des émissions totales de gaz à effet de serre inventoriées en Suisse.



**Plus de quarante pourcents des émissions agricoles proviennent du méthane produit lors de la digestion des bovins.
(Photo: Gabriela Brändle / Agroscope)**



Moins de méthane par litre de lait et utilisation plus efficace des engrais

Les bovins occupent une position particulière dans l'inventaire des gaz à effet de serre de l'agriculture. Plus de 40 % des émissions agricoles proviennent du méthane produit par les ruminants lors de la digestion. En outre, la détention de bétail participe aussi pour une large part aux émissions de protoxyde d'azote du fait du stockage des engrais de ferme et de la production fourragère. 44 % des émissions agricoles de gaz à effet de serre sont du protoxyde d'azote, 6 % proviennent du stockage des engrais de ferme et 38 % de la conversion de l'azote dans les sols. La conversion de l'azote a lieu notamment après l'apport d'engrais de ferme et d'engrais minéraux ou de résidus de récolte, par fixation symbiotique et par déposition d'azote indirecte.

L'évolution des émissions agricoles suit principalement l'évolution de l'effectif bovin, qui a considérablement baissé surtout jusqu'en 2004 et qui était environ 16 % plus faible en 2012 qu'en 1990. Bien qu'une vache émette aujourd'hui en moyenne plus de méthane qu'il y a vingt ans, du fait de sa production laitière plus élevée, la quantité de méthane émise par litre de lait est légèrement inférieure à ce qu'elle était en 1990, du fait qu'on produit davantage de lait avec moins de vaches.

Dans la production végétale également, on observe une certaine dissociation des émissions par rapport au volume de production. Suite à un accroissement de l'efficacité dans la production végétale, l'emploi d'engrais minéraux a fortement diminué notamment dans les années 90. Par conséquent, les émissions de protoxyde d'azote ont nettement baissé.

Qu'en est-il du carbone dans le sol ?

Les émissions énergétiques, provenant par exemple des véhicules utilitaires agricoles, du chauffage des serres ou du séchage de l'herbe, sont attribuées au secteur de l'énergie. Elles représentent environ 1,5 pourcent des émissions nationales et leur importance est par conséquent nettement moindre que celle des émissions de méthane et de protoxyde d'azote.

L'incertitude règne en ce qui concerne le recensement des sols agricoles, c'est-à-dire dans la libération et le stockage de dioxyde de carbone dans la matière organique du sol. Actuellement, l'inventaire estime que les sols agricoles représentent dans l'ensemble une source relativement faible de dioxyde de carbone, de l'ordre d'un pourcent des émissions nationales de gaz à effet de serre. On suppose que la plupart des sols minéraux sont équilibrés sur ce plan. Seuls les sols marécageux drainés perdent du carbone en grandes quantités.

Les émissions correspondantes sont attribuées au secteur d'utilisation du sol, changement d'utilisation du sol, et sylviculture (LULUCF). Comme les valeurs sont encore simplifiées et sujettes à de lourdes incertitudes, elles ne sont pas comptabilisées pour l'atteinte des objectifs fixés dans le protocole de Kyoto. Les travaux de recherche en cours ont pour but de fournir des éléments afin d'améliorer ces calculs.



Production de gaz à effet de serre à l'étranger

Le recul des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture suisse n'est pas vraiment une raison de baisser la garde. Si l'on regarde au-delà des frontières et que l'on considère la totalité des émissions qui sont liées à l'alimentation humaine, on constate une tendance à la hausse depuis 1990, à l'instar de la croissance démographique: en Suisse, les gaz à effet de serre dits « gris », issus des importations d'agents de production et de denrées alimentaires, représentent plus de la moitié des émissions inhérentes à l'alimentation. Ces dernières ne sont pas mentionnées dans l'inventaire national et doivent faire l'objet d'un relevé séparé. Un rapport sera publié sur ce sujet en automne. Des projets en cours, par exemple dans le cadre du programme national de recherche 69 «Alimentation saine et production alimentaire durable», fourniront des informations additionnelles plus détaillées qui permettront de développer la politique agricole et alimentaire.

Dans ce contexte, la «Stratégie Climat pour l'agriculture» de l'Office fédéral de l'agriculture fixe des objectifs ambitieux. Jusqu'en 2050, l'agriculture suisse devra réduire un tiers des émissions par rapport à l'état de 1990 par des mesures portant sur la technique et la gestion et l'organisation des exploitations. Un autre tiers devra être économisé par l'évolution correspondante du modèle de consommation et de production du secteur agroalimentaire. Du fait de leur importance pour les émissions, la détention d'animaux de rente ainsi que les changements en matière de consommation d'aliments d'origine animale jouent un rôle central.

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture suisse

Agroscope calcule chaque année les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture en Suisse. Les nombreux résultats de recherches d'Agroscope et d'autres organismes de recherche permettent d'adapter régulièrement les modèles de calcul aux conditions spécifiques du pays, de les affiner et de les valider. Outre la quantification des émissions, la recherche étudie également des mesures et des stratégies qui permettraient de réduire les émissions. Le fait que, dans l'agriculture, de nombreux procédés conduisant à l'émission de gaz à effet de serre soient interdépendants, représente des enjeux majeurs pour les différents acteurs impliqués.

Chaque année, mi-avril, la Suisse remet l'inventaire national des gaz à effet de serre à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques ([UNFCCC](#)). L'inventaire remis en 2014 englobe la période de 1990 à 2012 et servira à déterminer si les engagements de la première période de mesure du protocole de Kyoto ont été remplis ou non. Les directives de la Suisse sont les mêmes que celles de l'Union européenne. Elles comprennent la réduction des émissions de gaz à effet de serre de huit pourcents en moyenne par rapport à 1990 sur la période de 2008 à 2012. L'acquisition de certificats de réductions d'émissions (réductions à l'étranger) et le stockage de carbone dans les forêts suisses peuvent être prises en compte.



Autres informations:

- [Inventaire des émissions de gaz à effet de serre selon la convention climat](#)
- [Projets Agroscope dans le domaine des gaz à effet de serre](#)
- Communiqué de presse de l'OFEV du 10 avril 2014:
[Protocole de Kyoto: la Suisse a rempli l'engagement pour 2008–2012](#)
- [Stratégie Climat pour l'agriculture](#)

Contacts

Daniel Bretscher, Groupe de recherche Climat et hygiène de l'air
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU
Reckenholzstrasse 191, CH-8046 Zurich, Suisse
daniel.bretscher@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 75 20

Carole Enz, Service de presse
Agroscope
Case postale, CH-8820 Wädenswil, Suisse
carole.enz@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 460 62 72
www.agroscope.ch

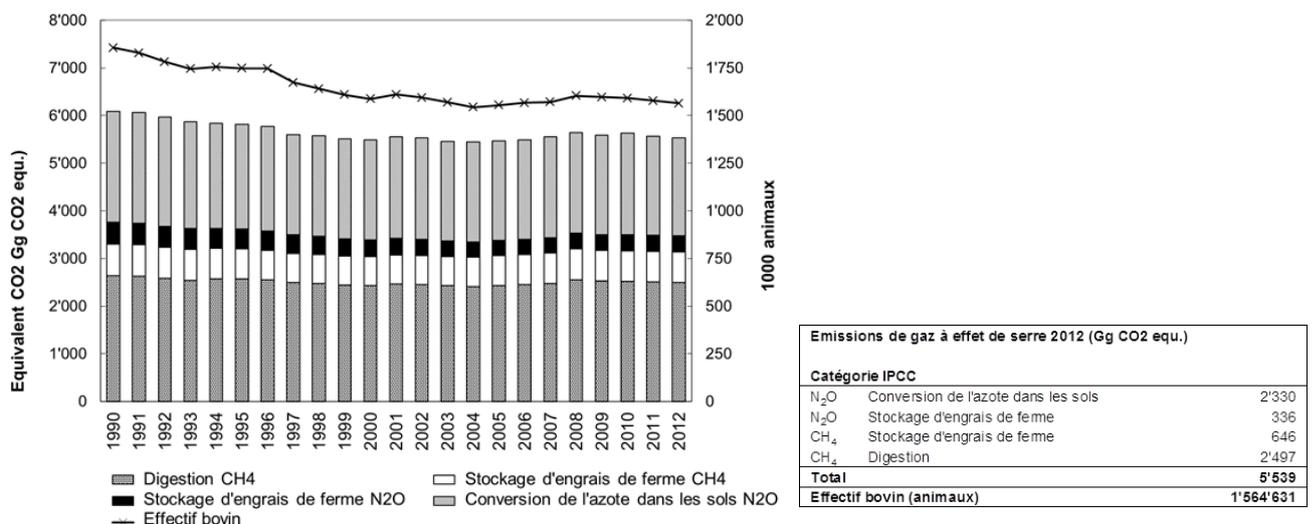


Figure: Emissions de gaz à effet de serre du secteur agricole selon l'IPCC: de 1990 à 2012.